

Quel impact sur l'économie tunisienne de la politique économique et commerciale américaine ?

Tunisie

Avril 2025

Les Etats-Unis et la Tunisie entretiennent des relations commerciales modestes (selon l'INS, 3,8 Mds TND, soit 1 Md EUR d'échanges de biens en 2024, représentant 2,6% des échanges de la Tunisie) qui étaient équilibrées jusqu'en 2017, avant l'apparition d'un excédent en faveur de la Tunisie, sous l'effet de la hausse des exportations d'huile d'olive. Les données de commerce américaines (US Census) montrent également l'apparition d'un déficit pour les Etats-Unis à partir de 2020 sous l'effet de la hausse des importations américaines de produits tunisiens (déficit de 619 M USD en 2024 pour 1,6 Md USD d'échanges).

Au-delà de l'effet direct des hausses de droits de douane décidées par les Etats-Unis (la Tunisie est visée par un droit de douane de 28% au titre des droits « réciproques » décidés le 2 avril, puis suspendus le 9 avril pour 90 jours), les effets indirects sur l'économie tunisienne de la politique commerciale et économique américaine devraient rester contenus, la Tunisie pouvant au contraire bénéficier d'une éventuelle accélération de la recomposition multipolaire des chaînes de valeur mondiales, la Tunisie étant déjà ancrée à l'UE grâce à l'accord d'association UE-Tunisie qui facilite les échanges de produits manufacturés (exemptions de droits de douane).

1. Les hausses de droits de douane américains auront un impact direct limité sur la Tunisie, hormis potentiellement pour la filière exportatrice de l'huile d'olive.

S'inscrivant dans le cadre tarifaire de droit commun de l'OMC¹, **les relations commerciales entre la Tunisie et les Etats-Unis restent d'un niveau modeste.** Selon l'INS, les échanges commerciaux (biens) bilatéraux ne représentent que **2,6% du commerce extérieur de la Tunisie en 2024, avec 3,8 Mds TND (soit un peu plus d'1 Md EUR)**, faisant des Etats-Unis un partenaire commercial secondaire, les deux tiers des échanges de biens de la Tunisie se faisant avec l'Europe.

Vu des Etats-Unis, la Tunisie est un partenaire commercial encore plus marginal (0,02% des échanges de biens des Etats-Unis), les données américaines montrant **un creusement du déficit bilatéral américain depuis 2020**, alors que les échanges étaient auparavant plutôt excédentaires pour les Etats-Unis. **Ce déficit a atteint 620 M USD en 2024**, notamment **sous l'effet-prix de la hausse des prix de l'huile d'olive**. Si les exportations des Etats-Unis vers la Tunisie stagnent autour de 500 M USD par an depuis une dizaine d'années (sous la forme de produits divers : équipements mécaniques, produits en plastique, composants électroniques, fèves de soja, maïs), les importations connaissent une croissance marquée depuis 2019, passant de 470 M USD en 2019 à 1,1 Md USD en 2024 (huile d'olive principalement, mais aussi des équipements mécaniques et électriques, des engrais).

Malgré un enjeu commercial limité et compte tenu du déficit bilatéral au détriment des Etats-Unis, **l'administration américaine a imposé à la Tunisie un droit de douane de 28%** au titre des mesures de réciprocité décidées le 2 avril (ce droit de douane a été suspendu le 9 avril pour 90 jours). L'huile d'olive sera le principal produit frappé par cette hausse tarifaire, les Etats-Unis étant le 3ème client de la Tunisie avec 24% des exportations tunisiennes d'huile d'olive (en 2024 : 45 000 tonnes pour 1,2 Md TND, soit 360 M EUR).

2. Les effets indirects de la politique économique américaine sur l'économie tunisienne pourraient être ambivalents.

Les mesures américaines de politique économique et commerciale pourraient se répercuter sur l'économie tunisienne en empruntant différents canaux de transmission. L'effet global, bien que difficilement prévisible, devrait être relativement modéré sur l'économie tunisienne :

- **Le ralentissement du commerce mondial et de la croissance résultant d'une « guerre tarifaire »** pénalisera l'économie tunisienne en tant qu'économie ouverte (taux d'ouverture de l'économie de 88% du PIB en 2024) et très

dépendante de ses échanges commerciaux extérieurs. Toutefois, la Tunisie est principalement liée sur le plan commercial à l'UE, à la faveur de l'accord d'association signé en 1995, permettant une exemption de droits de douane sur les produits industriels, qui a favorisé au cours des dernières décennies l'émergence d'un secteur manufacturier multi-sectoriel (aéronautique, automobile, matériels électriques et électroniques, équipements mécaniques, produits textiles...) dont la production est très majoritairement exportée vers l'UE et intégrée aux chaînes de valeurs manufacturières de l'UE. Si ce secteur manufacturier risque de souffrir d'un ralentissement économique mondial et européen, il restera cependant assez protégé des éventuelles hausses tarifaires de second tour qui pourraient survenir en réaction aux hausses de droits de douane américains. Une montée généralisée et durable du protectionnisme entre les grands blocs commerciaux mondiaux (notamment E-U, UE et Chine) pourrait accélérer le mouvement de recomposition des chaînes de valeurs et bénéficier à des pays proches de l'UE tels que la Tunisie, offrant une bonne compétitivité coût et des canaux commerciaux ouverts et stables déjà établis avec l'UE. Cette nouvelle configuration du commerce mondial pourrait inciter à l'approfondissement du partenariat économique et commercial entre l'UE et la Tunisie, notamment à travers la modernisation de l'accord d'association de 1995 dans le sens d'une plus grande ouverture au commerce et l'investissement.

- **L'hypothèse d'une dépréciation durable du dollar bénéficierait à la balance commerciale tunisienne**, structurellement déficitaire, via la baisse du déficit énergétique (ce dernier ayant représenté 57% du déficit des biens en 2024) et plus généralement la baisse du coût des importations libellées en dollars (certaines matières premières notamment).
- **La politique américaine de soutien à la production pétrolière** devrait entraîner des pressions à la baisse sur les prix pétroliers, et bénéficiera à la facture énergétique de la Tunisie, importatrice nette d'hydrocarbures notamment de pétrole et produits pétroliers raffinés, avec des effets bénéfiques sur les comptes extérieurs (hausse des réserves de change) et sur les finances publiques (baisse des subventions aux carburants). La Tunisie serait à l'inverse négativement affectée par une baisse des revenus des pays producteurs de pétrole par le canal du commerce extérieur et du tourisme (les clientèles algérienne et libyenne étant les premières clientèles touristiques étrangères en Tunisie).

NOTES DE FIN

¹ En l'absence d'accord de libre-échange entre la Tunisie et les Etats-Unis, le cadre tarifaire applicable aux échanges commerciaux entre les deux pays est celui de l'OMC (application de la clause de la Nation la plus favorisée - NPF). Selon les statistiques tarifaires figurant sur le [site de l'OMC](#), la Tunisie applique un taux de droit de douane « consolidé » de 57,9% (concernant 58% des lignes tarifaires), un taux de droit de douane de 19,5% en moyenne simple des droits NPF, et de 15,9% en pondérant par les quantités échangées. Pour les produits agricoles, ces taux sont plus élevés (resp. 116%, 30,3% et 10,6%). Pour les produits non agricoles, les taux sont respectivement de 40,8%, 17,8% et 14,9%. En comparaison régionale, ces taux sont proches de ceux appliqués par l'Algérie (18,9% en moyenne simple) et l'Egypte (19%).

ANNEXES

Données sur les relations économiques entre la Tunisie et les Etats-Unis

1/ Echanges commerciaux (biens).

Vu de Tunisie, les Etats-Unis sont un partenaire commercial de second ordre avec seulement 3,8 Mds TND d'échanges de biens en 2024, équivalent à 2,6% des échanges de biens de la Tunisie (données INS).

Ces échanges ont été relativement stables au cours des trois dernières années (3,9 Mds TND en 2023 et 3,7 Mds TND en 2022), mais cette stabilité masque une **évolution de la balance commerciale bilatérale en faveur de la Tunisie** : alors que la Tunisie était déficitaire en 2022 (1,3 Md TND d'exportations, et 2,4 Mds TND d'importations), le solde, équilibré en 2023, est **devenu excédentaire en 2024** (2 Md TND d'exportations, soit une part de 3,2% des exportations tunisiennes, et 1,8 Md TND d'importations, soit une part de marché de 2,2%). L'excédent bilatéral constaté en 2024 trouve notamment son origine dans la hausse du prix de l'huile d'olive (les exportations d'huile vers les Etats-Unis sont passées de 700 M TND à 1,2 Md TND entre 2023 et 2024).

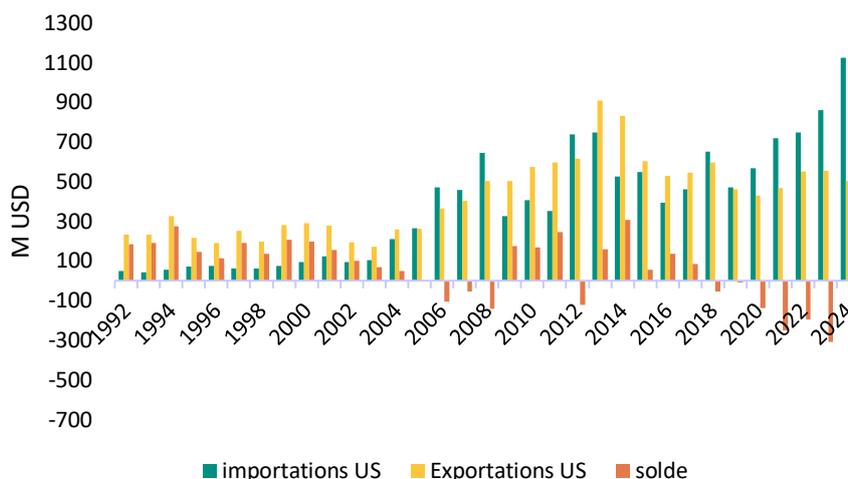
Les **importations tunisiennes depuis les Etats-Unis** portent sur des produits variés : engins mécaniques (306 M TND), matières et produits en plastique (283 M TND), oléagineux (217 M TND), matériel optique (130 M TND), machines électriques (85 M TND), automobiles (75 M TND) ...

Les **exportations de la Tunisie vers les Etats-Unis** portent quant à elles principalement sur l'huile (1,2 Md TND, soit 45000 tonnes), les équipements mécaniques (136 M TND), les engrais (119 M TND), les matériels électriques (107 M TND), les vêtements (48 M TND).

Vu des Etats-Unis (source : données de commerce US Census), **la Tunisie est un partenaire commercial marginal**, puisque les exportations américaines vers la Tunisie ne représentent que 0,02% du total des exportations américaines de biens en 2024 (503 M USD pour un total de 2 065 Md USD d'exportations américaines), et les importations de produits tunisiens seulement 0,03% des importations américaines (1,1 Md USD sur un total de 3 260 Md USD d'importations américaines).

Les échanges sont plutôt excédentaires pour les Etats-Unis jusqu'en 2017 (excepté en 2006-2008 et en 2012) puis **deviennent déficitaires à partir de 2020, avec un creusement marqué de ce déficit en 2024, principalement lié à la hausse conjoncturelle des prix internationaux de l'huile d'olive** (déficit de 619 M USD, après 308 M USD en 2023). Alors que les exportations des Etats-Unis vers la Tunisie stagnent autour de 500 M USD par an depuis une dizaine d'année, les importations américaines de produits tunisiens connaissent une croissance marquée depuis 2019 (de 470 M USD en 2019 à 1,1 Md USD en 2024).

Tableau 1 - Echanges de biens entre Etats-Unis et Tunisie (1992-2024, données US).



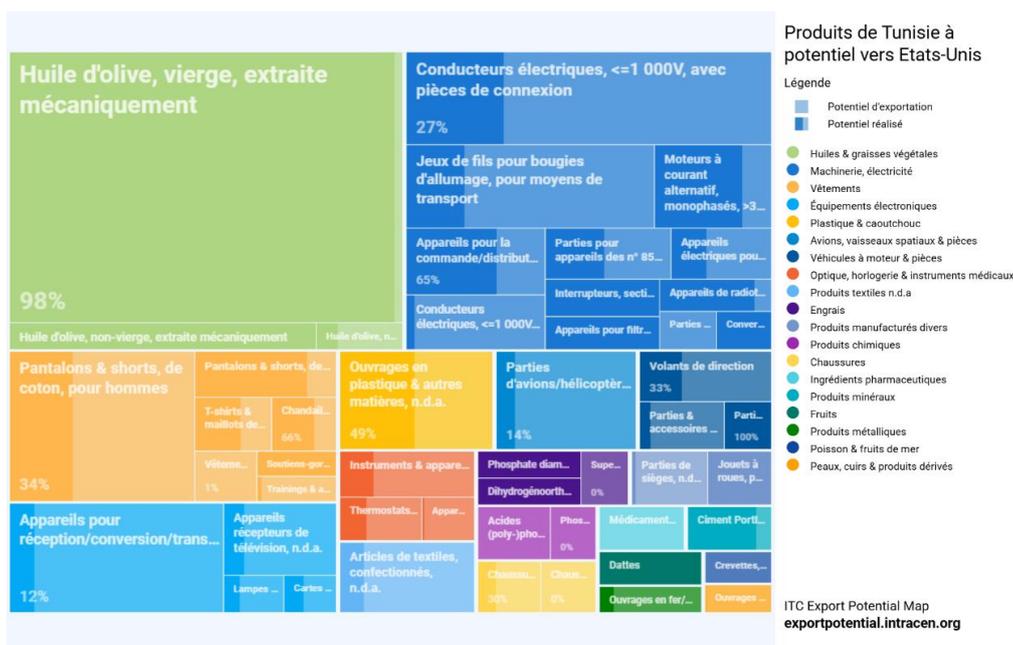
Source : US Census

2/ Analyse des potentiels d'exportations.

Source : outil Export Potential Map développé par l'ITC

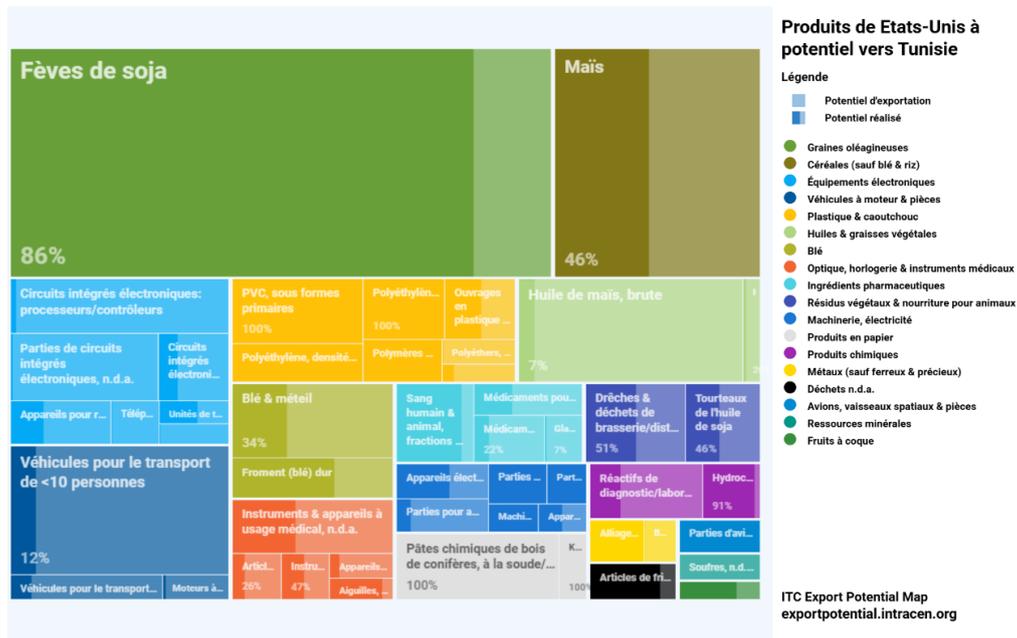
2.1. Potentiel d'exportations de la Tunisie vers les Etats-Unis :

L'outil estime le potentiel d'exportations de la Tunisie vers les Etats-Unis à 700 M USD par an, soit le 5ème marché (après France, Allemagne, Italie, Espagne). Le potentiel inexploité serait donc de 370 M USD, sur la base d'un montant réalisé d'exportations de 450 M USD. L'huile d'olive serait le produit à plus fort potentiel d'exportations (déjà réalisé à 100%), suivi des équipements électriques et de l'habillement.



2.2. Potentiel d'exportations des Etats-Unis vers la Tunisie :

L'outil estime le potentiel d'exportations à 620 M USD, soit un potentiel inexploité de 310 M USD (pour un montant réalisé de 400 M USD). Les produits offrant le potentiel d'exportations le plus élevé sont les fèves de soja (réalisé à 86%), le maïs (réalisé à 46%), puis les matériels électroniques et les voitures.



La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Tunis

Rédaction : SER de Tunis

Abonnez-vous : [S'inscrire](#)

Clause de non-responsabilité – La Direction générale du Trésor s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.